

FONDS DE SOUTIEN A L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
SUBVENTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF
« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Maître d'ouvrage Référence du dossier Cadre contractuel	Nature de l'opération	Coût de l'opération	Dépense éligible	Taux	Subvention
1) LAFRANCAISE FDSE/00006349	Financement du poste de chef de projet « Petites Villes de Demain » – année 2023.	42 220 €	41 720 €	5 %*	<u>2 086 €</u>
<u>Observation :</u> * taux ramené à 5 % au lieu de 15 % pour respecter le taux de financement public plafond de 80 % fixé par la loi NOTRe et la loi MAPTAM					
2) C.C DEUX RIVES FDSE/00006068	Financement du poste de chef de projet « Petites Villes de Demain » – année 2023.	53 000 €	53 000 €	5 %*	<u>2 650 €</u>
<u>Observation :</u> * taux ramené à 5 % au lieu de 15 % pour respecter le taux de financement public plafond de 80 % fixé par la loi NOTRe et la loi MAPTAM					
3) C.C LOMAGNE TARN ET GARONNAISE FDSE/00006447	Étude globale « plan de référence des aménagements urbains et des espaces publics de Beaumont de Lomagne et Lavit de Lomagne » dans le cadre des PVD.	110 000 €	110 000 €	15 %	<u>16 500 €</u>

TOTAL..... : 21 236 €

Le Président,

Michel WEILL